

ATTESTATION DE NON-CURSUS

Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieure ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Établissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Je soussigné(e), M. MME. Annick Allaigre

Au nom de l'Établissement / Directrice ou Directeur de la composante.....

Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

certifie que le projet intitulé... En Vrac ! - Edition.....

porté par Melya Allalou.....

étudiant.e(s) en Master 1 Sciences Sociales.....

n'est pas un projet pédagogique inclus dans la formation (stage, projet tutoré, ...) et qu'il ne donne lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du cursus de tous les étudiant.e.s souhaitant l'organiser.

Fait à Saint-Denis, le 24 janvier 2024

Annick ALLAIGRE

